

D'une manière différente, chaque entreprise est impactée par la crise sanitaire de la Covid-19 : certains par une perte d'activité, d'autre par une hausse, tous par une modification des conditions d'exploitations.

Je reste à votre écoute pour vous accompagner au mieux et chercher des réponses à vos questions.

- **Fonds de solidarité**

J'invite celle et ceux qui ne l'auraient pas encore fait à déclarer leurs chiffres d'affaires sur impots.gouv.fr pour solliciter auprès de l'Etat le fonds de solidarité, qui peut s'élever, selon les cas, à 10 000 €.

Il est toujours préférable de demander, quitte à ne rien recevoir, que de ne pas demander, au risque d'avoir été éligible à une aide et de l'avoir manquée.

→ <https://www.impots.gouv.fr/portail/fonds-de-solidarite-pour-les-entreprises-independants-entrepreneurs>

- **Subvention Ameli**

Devant l'afflux de dossiers de demande et la consommation de l'enveloppe allouée, il n'est plus possible de solliciter la subvention de l'Assurance Maladie pour les équipements et aménagements de prévention et de protection des travailleurs indépendants et de leurs salariés.

→ <https://www.ameli.fr/entreprise/actualites/fin-de-la-subvention-prevention-covid>

- **Aide d'urgence et de proximité TPE – Covid 19 de la CCBVL**

La communauté de communes Beauce Val de Loire a décidé de prolonger son aide d'urgence et de proximité TPE jusqu'au 30 juin 2021. Si vous êtes fermés par décision administrative ou avez perdu plus de la moitié de votre chiffre d'affaires, contactez-moi...

→ https://www.beaucevaldeloire.fr/Actualites/Aides_pour_les_TPE-00328

- **Fonds Régional Renaissance**

Le fonds d'aide régional Renaissance, auquel participe financièrement la communauté de communes Beauce Val de Loire, est prolongé jusqu'au 30 juin 2021.

La durée de remboursement des prêts (entre 5 000 € et 20 000 €) à taux zéro passe de 3 ans à 5 ans, et le différé de remboursement, de 12 mois à 18 mois.

La demande se fait auprès d'Initiative Loir-et-Cher.

→ <http://www.initiative-loir-et-cher.fr/le-fonds-rennaissance-une-aide-pour-les-tpe-pme.html>

- **Chèque Numérique Région Centre Val de Loire**

Vous souhaitez mettre en place des actions de vente en ligne : inscription sur une place de marché, la transformation d'un site vitrine en site e-commerce, des modalités de vente adaptées à la crise type Click&Collect, la mise en place d'applications web, adaptation des terminaux de paiements. Vous souhaitez créer, refondre ou adapter votre site internet. Vous souhaitez avoir recours à des prestataires spécialisés pour vous conseiller...

La Région Centre Val de Loire vous propose une aide forfaitaire de 500 € pour contribuer au financement de ces projets.

Une condition : demander l'aide avant d'engager le projet.

→ <https://www.centre-valdeloire.fr/le-guide-des-aides-de-la-region-centre-val-de-loire/cheque-numerique>

Le conseil digital de la semaine

Vous connaissez tous les calendriers de l'avent, qui commencent le 4^{ème} dimanches avant Noël.

Certains commerces et services ont inventé un calendrier de l'avent sur leurs pages de réseaux sociaux et dévoilent, chaque jour sur cette période, pour les uns une offre promotionnelle flash à saisir uniquement le jour-même, d'autres un élément particulier de leur offre produits ou services. Une façon simple et une occasion d'attirer l'attention.

Même si l'avent est à moitié passé, il n'est pas trop tard pour reprendre cette idée, par exemple pour chacun des 7 jours qui précèdent Noël, du 17 au 24 décembre : 7 jours, 7 présentations ou 7 propositions.

Infos Soldes d'hiver

Le début des soldes d'hiver 2021 est repoussé au mercredi 20 janvier. Ils s'étaleront sur 4 semaines pour prendre fin le mardi 16 février.

→ <https://www.service-public.fr/particuliers/actualites/A14503>